

Ce bulletin est également consultable en version numérique sur le site de la mairie <http://www.lachapelleauriboul.mairie53.fr/>
Pour recevoir ce bulletin par mail, pour déposer une annonce ou un article, contactez-nous à lcarniouzes@laposte.net ou laissez un message dans la boîte aux lettres de la mairie à l'attention de LCAR Niouzes.

(Règlement des petites annonces consultable sur <http://www.lachapelleauriboul.mairie53.fr/>)



Le mot de l' A.P.E.



L'association de parents d'élèves (APE) tient à remercier chaleureusement toutes les personnes de la commune et alentour qui se sont impliquées dans nos différentes actions cette année : la vente de sapins, l'opération rougail saucisses / lasagnes à emporter, la vente de sacs cabas, les deux éditions de gâteaux Bijou et les concours de dessins (ouverts aux grands artistes adultes de la commune aussi !)

Nous avons été particulièrement touchés par l'implication de très nombreux gourmands du village pour le repas à emporter confectionné par « Chez Christelle et Nico » ainsi que les desserts par Audrey et Guillaume de la « Boulangerie Deprez » qui se sont également dévoués pour notre APE... Un grand MERCI à vous tous pour ces 181 repas vendus ! Nous ne nous attendions pas à un tel succès en cette période particulière.

Le succès des gâteaux Bijou est aussi toujours au rendez-vous !

Votre soutien a permis cette année de financer les chocolats offerts aux enfants à Noël, l'achat de trottinettes, la participation aux repas pique-niques pour cette fin d'année scolaire, une initiation au tir à l'arc pour les plus grands, la remise de bons d'achat pour nos CM2 qui quittent les bancs de l'école primaire pour de nouvelles aventures.

Merci également à nos enseignantes et collaboratrices, investies, humaines, pour l'apprentissage, l'encadrement, l'accompagnement de nos enfants.

Merci également à notre maire et son équipe, toujours partants pour donner un coup de main.

Nous vous attendons l'année prochaine avec autant d'énergie, nous avons des idées plein la tête !

A bientôt, l'équipe de l'APE

Élection du nouveau bureau de l'APE

Les membres actuels sont à la recherche de nouveaux volontaires. Une assemblée générale aura lieu à la rentrée.



Le bureau actuel :
Audrey, Julien (trésorier),
Laurence (vice-secrétaire),
Vanessa (secrétaire), Mickaël
(président), Anaïs (vice-
présidente) et Véronique
(vice-présidente, absente
sur la photo)



La Chapelle Connexion [Co-voiturage]

Nombre d'entre nous se rendent chaque jour à Evron, à Mayenne, Laval, Alençon, Bais, Villaines-la-Juhel. Et si nous nous organisons pour connecter notre village en multipliant les possibilités d'être transporté ? Et si des habitants s'organisaient pour relier notre village aux bassins d'emplois autour ? Et si plutôt que de rouler seul, nous pouvions proposer un siège passager ?

Nous avons décidé de former une communauté chapelloise de covoitureurs pour faciliter le transport des villageois vers les bassins d'emplois ou les loisirs. Son nom : **La Chapelle-au-Riboul connexion.**



La mairie s'engage dans la réflexion **Mobilité** à l'échelle du territoire de Mayenne communauté (aménagement de voies cyclables, plateforme covoiturage ...)

Nous souhaitons recenser en mairie les personnes qui seraient volontaires pour **partager leurs trajets** (à quelle fréquence, pour quelle destination ...) N'hésitez pas à vous signaler.

Les nosoloautovélocypédus

Ils sont 9 habitants du village à avoir répondu à l'appel du défi mobilité réunissant 5 équipes du nord Mayenne (La Chapelle-au-Riboul, Mayenne, Pré-en-Pail, Ernée, Ambrières). Ils se sont baptisés les « Nosoloautovélocypédus » et avaient pour devise « No culpabilis ». Ensemble, ils ont réfléchi à leur mode de transport et veillé à réduire leur consommation en CO2, le tout dans la joie et la bonne humeur. Au total ce sont 1855 kilomètres parcourus en covoiturage, en vélo ou en transport en commun, un stage en éco conduite, un autre en réparation de vélos, la mise en place de la première plateforme de covoiturage du village (« La Chapelle-au-Riboul connexion ») et une des équipes les plus dynamiques du Nord Mayenne, youhou !!!! Une belle base de réflexion et d'expérience pour notre village dans le cadre du projet mobilité à l'échelle intercommunale. D'autres aventures seront à mener sur le sujet.

Signé El Ambassador 😊



Vive les pacés et les mariés!

Le dimanche 6 juin, le maire a officié son premier PACS pour un jeune couple chapellois, Jean-Charles Brault et Alexane Crépiat qui a décidé de s'installer prochainement à Loupfougères dans le cadre d'une acquisition immobilière.



Elodie Jeuland et Arnaud Loupil se sont dit « Oui » samedi 10 juillet dans le parc de la Mairie inaugurant ainsi les mariages pour la nouvelle municipalité !

Nous adressons à ces deux couples nos félicitations et tous nos vœux de bonheur.

-- Brèves --

Recherche service civique

L'école est à nouveau à la recherche de jeunes âgés de 18 à 25 ans, souhaitant contribuer aux activités éducatives, pédagogiques et citoyennes de l'école primaire. Avis aux amateurs !

« Lire et faire lire »

Vous souhaitez consacrer du temps aux petits Chapellois ? Venez leur raconter des histoires afin de leur transmettre votre goût pour la lecture. Les interventions auront lieu à la rentrée, à l'école, tous les lundis, à 9h30. Contacter l'école au 02 43 00 76 01 aux horaires habituels d'ouverture.

Congés d'été Mairie

Le secrétariat de la Mairie sera fermé du jeudi 5 août au mercredi 25 août inclus.

Salon Esprit Coiffure

Réouverture 10 août



Lecture musicale

La médiathèque du Grand Nord organise une lecture musicale pour les enfants jusqu'à 6 ans le jeudi 26 août à 10H30 dans le parc de la mairie.

Café trottoir

Le prochain café trottoir aura lieu le dimanche 12 septembre 2021.

Nettoyage voirie

La société PESLIER passera nettoyer les trottoirs du bourg à ces dates. Pensez à laisser la voie dégagée.

Lundi 27 septembre
Mercredi 24 novembre



Aménageons nos espaces publics !

Dans la poursuite du **dialogue collectif** au niveau de la commune, certes contrarié par la crise sanitaire, mais déjà engagé à travers notamment les « cafés trottoirs » devant la boulangerie et la co-construction du projet de territoire, les élus de la Chapelle-au-Riboul ont décidé d'engager **une grande démarche collective pour définir ensemble l'aménagement des espaces publics de notre centre-bourg !**



QUOI ?

La proposition est de réfléchir tous ensemble :

- Aux espaces communs de notre centre-bourg : quels endroits sont pour nous porteurs de lien social ? Où avons-nous plaisir à nous retrouver ? Où aimerions-nous nous retrouver demain ?
- A la manière dont il serait possible de réaménager ces espaces publics : quelles pratiques, activités, usages aimerions-nous conforter ou développer dans ces espaces ? Quelle forme pourraient prendre ces espaces publics pour que tout le monde s'y sente le bienvenu ?

QUI ?

La démarche participative sera ouverte à tous ! Habitants, membres d'associations, travailleurs, agriculteurs, commerçants, artisans, enfants, partenaires institutionnels... vous êtes tous invités à contribuer à la réflexion et la construction de ce projet collectif ! Nul besoin d'être expert, simplement d'être curieux !

La démarche sera animée par Alice Pfeiffer, de l'agence rennaise du Facteur urbain, et soutenue par les élus.

COMMENT ?

Il sera possible de participer de 2 manières :

- En intégrant le « **groupe projet** » : groupe de travail dédié à la démarche, qui **se réunira environ 6 fois entre novembre 2021 et juin 2022** —> ouvert à tout le monde, à condition d'une certaine assiduité, et dans la limite de 15 personnes.
- En participant aux temps organisés au printemps 2022 pour co-concevoir les espaces publics (calendrier plus précis à venir).

QUAND ?

La démarche sera « découpée » en **2 phases** :

1. **De Novembre 2021 à Mars 2022** : constitution du groupe projet, formation du groupe et préparation de la démarche participative
2. **Au printemps 2022** : Ateliers de co-conception de l'aménagement du centre-bourg, ouvert à tous.

 **PROCHAIN RDV :**
Première réunion du groupe projet :
le **samedi 6 novembre 2021**

« Penser projet » suppose de penser « au service de quoi et de qui le projet se construit, pas seulement « comment » et « quoi » mettre dedans ».

Centre de loisirs

La commune signe une nouvelle coopération en adhérant au centre aéré avec les communes de Grazay, Jublains et Hardanges. Les parents de la Chapelle peuvent ainsi bénéficier de tarifs préférentiels.

Notre commune met en place un accueil/garderie. Le transport vers les locaux du centre aéré situés à Grazay est, quant à lui, financé par le centre.



Pour vous accueillir, Géraldine, directrice du centre et les animatrices

4 QUOI DE NEUF dans L'bourg ?

La Chapelle-au-Riboul, ce petit village où il fait bon vivre !

Merci à toutes nos associations qui fourmillent d'idées pour vous proposer une rentrée positive, conviviale et dynamique !

2 nouvelles activités proposées à la rentrée

Yoga

Le yoga, vous connaissez ? C'est la pratique d'un ensemble de postures et d'exercices de respiration qui vise à apporter un bien-être physique et mental. On y apprend à respecter son corps, à garder (ou acquérir) une certaine souplesse mais également à gérer ses émotions.

A partir de la rentrée de septembre, nous accueillerons Mme Laurence Clarenc. Elle a suivi une formation de 4 ans afin de pouvoir enseigner le yoga et interviendra pour l'association IFYLO, Loire-Atlantique et Villaines-la-Juhel.

Laurence propose du Hatha Yoga, discipline qui s'adresse à tout le monde, que vous soyez débutant ou plus expérimenté.

Cours ouverts à tous de 15 à 99 ans sans besoin de certificat médical.

**2 créneaux d'intervention,
Chaque lundi matin de 10h00 à 11h00
Et chaque lundi soir de 18h00 à 19h00
à la salle des fêtes de la Chapelle :
(A partir du 6 septembre)**

Tarif : 7 euros la séance, payables chaque mois.
Deux premières séances de découverte offertes.

A partir de janvier, un créneau enfant de 3 à 15 ans pourra être mis en place le mercredi après-midi.

Pour plus de renseignements, contactez Laurence au 06.78.01.89.99



Théâtre

Mandy Maret, 24 ans, nouvelle habitante de La Chapelle, se caractérise par sa joie de vivre. Elle aime le contact, son métier en témoigne puisqu'elle est conseillère pour des produits à base de plantes et d'huiles essentielles. Elle aime également s'enrichir de nouvelles rencontres. **Sa passion, c'est le théâtre qu'elle a pratiqué pendant 6 ans. Elle ne rêve que d'une chose à présent : partager cette passion avec vous !**

Vous voulez surmonter votre timidité, faire de belles rencontres, travailler votre mémoire, rire, vous amuser, entrer dans la peau de quelqu'un d'autre, improviser, vous surpasser, créer en groupe, être applaudi ? Alors n'hésitez plus, c'est vers le théâtre qu'il faut vous tourner !

Mandy fourmille d'idées. Dans son idéal, elle imagine deux groupes : un pour les enfants, et un autre pour les ados / adultes. Afin d'organiser tout cela au mieux, de connaître vos attentes, vos envies mais aussi vos disponibilités,

**une réunion d'information théâtre aura lieu le :
Mercredi 8 septembre, à 20 h, à la salle des fêtes.**

**Pour plus de renseignements, contactez
Mandy au 06.26.85.14.33**



A'CROS

Le Cross Training est un entraînement cardio et intensif au cours duquel Arnaud Fisson vous proposera une série d'exercices bien structurés et précis, dans un espace-temps bien cadré. Après une année passée à ses côtés, les squats, burpees, mountain climbers, jumping jack et autres joyeusetés n'auront plus aucun secret pour vous !

Alors, c'est décidé, cette année, on enfile son short, ses baskets et on tient ses bonnes résolutions.

2 plages d'entraînement :
Chaque mardi de 19h30 à 20h30
Chaque samedi de 10h30 à 11h30
à la salle des fêtes de la Chapelle
(A partir du 7 septembre)

Cotisation de 140 € l'année
Deux premières séances de découverte offertes.

Pour plus de renseignements, contactez Arnaud au 06.59.54.46.72



Atelier bricolage

Qui a dit qu'il fallait avoir de gros bras pour bricoler ? Certainement pas nos 4 Bricol'Girls à la tête du nouvel Atelier Bricolage chapellois !

Leurs jolis sapins de Noël avaient remporté un beau succès l'année dernière. Les différents confinements ont freiné leurs projets, mais cette fois, c'est la bonne (on l'espère tous).



Vous voulez apprendre à bricoler, vous perfectionner, transmettre vos connaissances ou tout simplement vous êtes curieux de découvrir cet univers ? Vous serez les bienvenus aux ateliers qui vont reprendre les samedis après-midis* dès la rentrée de septembre au 2, rue de la mairie.

Pour mettre au point cette rentrée, les coprésidentes Annick Lecomte et Elisa Louyer, la trésorière Cécilia Noullez et la secrétaire Yoyo Adam vous convient à leur assemblée générale le :

Vendredi 3 septembre, à 20 h, à la mairie

Cotisation de 10 € l'année.

** Vous pouvez d'ores et déjà réserver les dates des 1^{ers} ateliers : 11 et 25 septembre ; 16 et 30 octobre ; 13 et 20 novembre et 4 et 18 décembre, pour fabrication de fauteuils en palette.*

Pour plus de renseignements, contactez Annick au 06.81.11.28.76 ou Elisa au 06.37.66.76.29.



ES Marcillé / La Chapelle

Pour la saison à venir, Marcillé repart avec 2 équipes. Ils recherchent des joueurs à partir de 6 ans.

Entraînement des jeunes le mercredi vers 17h au terrain de Marcillé
Entraînement des seniors en semaine (date à définir)
Une soirée est prévue le 5 ou 12 mars (date à définir)

Plus de renseignements sur le site <https://marcille.footeo.com/>



Tournoi inter-quartier du samedi 19 juin 2021

Pour toute demande de licence, veuillez contacter :



Pour les seniors,
Mickaël Cartigny
Président
07 81 46 56 64



Pour les jeunes
Franck Broquet
Secrétaire
06 73 68 88 55



Jean-Michel Trou
Trésorier



6 QUOI DE NEUF dans L'BOURG ?

La Ribouldingue FESTIVAL SOLIDAIRE

3 et 4 septembre 2021
10ème Ribouldingue

Taleb Abdourahman nous promet une programmation éclectique, pour le plaisir de s'unir.



Les contrées ordinaires 5^{ème} édition, c'est reparti ...

Cette année les personnages des **contrées ordinaires** ressortiront pour venir colorer les rues du village. Au programme du conte dans tous les sens et dans tous ses états **les vendredi 22 et samedi 23 octobre 2021**. Pour cette édition covid compatible nous irons nous promener entre la salle des fêtes, le Family cinéma, le bâtiment de l'ancien lycée et la maison de Perrine (programme détaillé suivra prochainement, réservations à partir du 1^{er} octobre).

Mais le festival c'est aussi des actions et ateliers avec la population en amont :

Séances au Family cinéma

Samedi 16, les 18, 19, 20 et 21 octobre à 20h et 21h ainsi que le dimanche 17 à 15h, 16h, 17h et 18h

Deux films sortis des archives et commentés par les habitants de La Chapelle-au-Riboul qui ont vécu les événements.

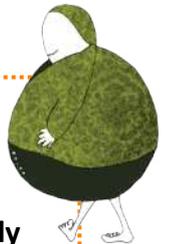
Réservation en mairie à partir du 16 septembre



Atelier de construction

A partir du 10 septembre, tous les vendredis de 17h à 19h

Les ateliers se dérouleront au **Family cinéma**, on y construit des décors, on travaille le bois, on peint, on prépare l'accueil du public, on retape notre vieux ciné. De 3 à pas d'âge, de super bricolo à grand débutant.



Stages « Raconter aux tout petits » OU « Langue des signes française »

Samedi 16 octobre de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

6h pour être formé gratuitement par des professionnels reconnus soit aux techniques pour conter aux tout petits (0/3ans) soit aux rudiments de la langue des signes. Ouvert aux adultes et adolescents, places limitées à 12 inscrit.e.s.

Réservation à la Compagnie Oh ! ou au 02.53.77.94.14 ou compagnieoh.projets@gmail.com



Atelier d'expression/théâtre

Dimanches 3, 10 et 17 octobre de 10h à 11h30

Nous allons créer un parcours touristique pour raconter aux festivaliers le samedi après-midi l'histoire de notre village (la vraie et la fictionnée). Ouvert aux adultes et adolescents, places limitées à 12 inscrit.e.s.

Réservation à la Compagnie Oh !
ou au 02.53.77.94.14
ou compagnieoh.projets@gmail.com



A poster for the festival 'Les contrées ordinaires festival des arts de la parole'. It features a stylized illustration of a house with a red roof and orange walls. The house has several windows and a door, with stylized figures in traditional clothing visible inside. The text on the poster includes 'La Compagnie Oh ! propose', 'Les contrées ordinaires festival des arts de la parole', '22 & 23 oct 2021', 'La Chapelle au Riboul', 'Spectacles en décentralisé les 5, 12 et 16 octobre', 'Festival accessible', and 'Restauration sur place'. At the bottom, there are logos for various sponsors and partners.

Les amis de la pétanque

Tous les mardis après-midi sur le magnifique terrain de boules situé sur le parc entourant la mairie et fini d'aménagé depuis quelques mois, se réunissent dans la bonne humeur les amoureux de la pétanque.

Bien que l'association soit jeune, elle fédère 17 adhérent(e)s, 4 femmes et 13 hommes, encore un petit effort pour la parité... mesdames, vous êtes les bienvenues.

Bien dans l'esprit des Chapellois "d'élargir son horizon", l'association accueille des membres issus des communes voisines, actuellement Hardanges et Loupfougères.



Yvon Poisson est le président, Jean-Marc Ratel le vice-président et Chantal Boudesseul la secrétaire-trésorière. En cas de mauvais temps ne permettant pas d'être dehors, une solution de repli est prévue dans un espace couvert aménagé en campagne. L'association projette d'organiser ultérieurement un concours de belote et un pique-nique.

A celles et ceux qui hésitent par méconnaissance des règles du jeu ou pour toute autre raison, Yvon vous propose de venir essayer une ou deux parties avant d'adhérer.

Contactez Yvon au 06.02.26.62.48

Le montant de l'adhésion est fixé à 15 €.

Le club est ouvert à tous.

Amicale des Anciennes Élèves de la Maison de Perrine Brunet

Samedi 25 Septembre, se retrouveront à la maison de Perrine, les anciennes élèves de "l'Ave Maria", pour y tenir leur Assemblée Générale dans des locaux qu'elles ont bien connus et qui sont en transformation pour une meilleure adaptation aux besoins actuels.

Merci à Caroline Jones et son mari qui nous reçoivent ainsi qu'à Christelle et Nico qui ont accepté de préparer le repas de midi.

Club Saint – Yves... c'est reparti

Jeudi 17 juin, 3ème jeudi du mois, traditionnellement le jour où sont fêtés les adhérent(e)s qui ont leur anniversaire dans le mois, la majorité des membres du club s'est retrouvée, avec grand plaisir, à la salle polyvalente.

La longue période "d'hibernation" qui nous a été imposée par la persistance du « vilain petit virus » et des exigences sanitaires qui en découlaient, sont, nous l'espérons, derrière nous... Aussi, nous avons programmé quelques activités d'été, tels que les pique-niques, le 1er jeudi de chaque mois d'été, les randonnées du lundi après-midi, ainsi que celles proposées par le canton.

Les jeudis après-midi, à la salle polyvalente, les adhérents se retrouvent et accueillent les personnes intéressées.



Tel un phoenix, le comité des fêtes renaît de ses cendres !

Ce 17 juillet, sous l'impulsion de Mickaël Goncalves, les Chapellois étaient invités à participer à la renaissance du comité des fêtes. Bonne nouvelle, vous avez été nombreux à répondre « présent », et surtout vos idées ont fusé...

La nouvelle équipe, composée de 6 membres et d'une dizaine de bénévoles vous invite à sa première manifestation :

**Randonnée pédestre, le samedi 18 septembre,
Départ vers 10 h, place de l'église,
Le midi, restauration sur place, au Bois du Tay
Retour à pied (ou en voiture...)**



Si vous n'avez pas pu assister à la réunion, sachez que vous serez le bienvenu pour grossir les rangs de l'équipe, notamment les plus expérimentés qui s'y connaissent en fête du village !

Pour plus de renseignements, contactez

Mickaël au 06.26.92.04.43

8 FOCUS SUR UN ACTEUR CHAPELLOIS

Le Centre Equestre

Le Centre Equestre de La Chapelle-au-Riboul, repris le 3 juillet 2009, vient de fêter ses 12 ans. Au fil des années, ses codirigeants Patrick et Aude VIEL (père et fille) ont fait évoluer la structure. Ses installations s'étendent maintenant sur 25 hectares. Ses infrastructures se composent de 19 boxes, 2 douches, 3 selleries, 24 stabulations individuelles, 7 stabulations collectives, 2 carrières, 2 manèges entièrement couverts, des hangars de stockage, des abris de paddocks, des sanitaires et un clubhouse accessibles aux personnes handicapées. Près de 50 chevaux et poneys évoluent dans ce complexe équestre.



Le club se veut multi-activités et pluridisciplinaire

Sa principale activité est l'enseignement de l'équitation classique et d'extérieur. Elle est complétée par l'accueil en pension des chevaux et poneys de propriétaires, à la journée, à la semaine, au mois, à l'année pour pratiquer une équitation de loisir ou de compétition mais également le débouillage des jeunes équidés, le travail de valorisation, la convalescence, la retraite... Les différentes formules de pension proposées laissent un large choix entre box, stabulation, paddock ou pré.

La polyvalence du centre équestre à la fois en équitation classique et en équitation d'extérieur, de compétition et de loisirs, permet de proposer aux cavaliers un panel de disciplines. Ils peuvent pratiquer selon leurs envies du dressage, du saut d'obstacles, du hunter, du derby, du cross, des balades, des randonnées... Les rendez-vous annuels de ces activités pour les cavaliers sont les championnats de France des clubs et la randonnée itinérante, qui l'an dernier, après plus de 200 kms à cheval, s'est terminée au Mont-Saint-Michel.

Toujours inscrit dans une démarche qualité, le centre équestre a obtenu en 2012 les labels Ecole Française d'Equitation (cheval club de France et poney club de France) et Cheval Etape (hébergement intérieur et extérieur). En 2016 la Fédération Française d'Equitation lui a attribué un troisième label, celui de Centre de Tourisme Equestre. L'ensemble de ces labels qualité de la Fédération Française d'Equitation



garantissent aux usagers qu'ils sont dans un établissement régulièrement visité et que les installations, l'encadrement et les activités proposées sont conformes aux normes réglementaires et sécuritaires définies par la profession. Les cavaliers ont la garantie de trouver dans l'établissement : un accueil organisé et attentif, des structures d'activités adaptées, des poneys et des chevaux en bonne santé et bien traités, des intervenants qualifiés et diplômés, un projet équestre pédagogique, une prise en compte professionnelle de leur sécurité.

Après des années de croissance, le centre équestre de La Chapelle-au-Riboul comme la majorité des acteurs de la filière équestre a dû affronter les différentes crises. La récession économique de 2013 et la baisse de pouvoir d'achat a entraîné une baisse du nombre de licenciés. En 2014 la hausse de la TVA équestre de 7 à 20% est venue alourdir les charges. La réforme des rythmes scolaires a supprimé les cours du mercredi matin. En 2018 l'Epizootie Herpes vireuses, maladie équine plus connue sous le nom de rhino pneumonie, a mis fin pendant plus de six mois à l'activité de compétition. En 2020 la covid19 a imposé des mesures de confinement qui ont conduit à un arrêt forcé de ses activités équestres pendant plusieurs mois. Tant bien que mal, le milieu équestre a surmonté les crises avec les aides de l'état et des collectivités mais aussi et surtout, pour les clubs, grâce à la fidélité de leurs adhérents.



De nombreuses informations sur la vie, le planning des reprises, le calendrier des stages, les prestations et activités du centre équestre sont disponibles sur son site www.ce-lachapelleauriboul.ffe.com

Dansons la capucine



Jeudi 24 juin, l'école a accueilli les intervenants du conservatoire de Mayenne pour un duo danse et percussions.

Elle descend de la montagne à cheval



Vendredi 25 juin, l'école a participé à la journée poney école au centre équestre de La Chapelle-au-Riboul.



Savez-vous planter les choux ?

Jeudi 1^{er} juillet : Visite chez le maraîcher de la Chapelle-au-Riboul, à la Censeaie pour les cycles 1 et 2.



Au revoir papa, au revoir maman



La déception était grande pour les CM2 quand ils ont appris qu'ils ne pourraient pas partir en voyage scolaire cette année. C'était sans compter sur la débrouillardise de leur maîtresse Angélique qui leur a concocté 2 journées à la Maison de Perrine, sous le regard amusé de Caroline et Jerry découvrant tant d'animations dans leur jardin ! Angélique s'est entourée d'une dizaine de parents bénévoles, de l'APE avec le club « CASH Tir à l'arc » du Horps, du coach sportif Arnaud Fisson, du talentueux chanteur Arnaud Blanchard ! Au programme, jeux, concert, sport, tir à l'arc, barbecue et camping sous les tentes. Le soleil était radieux, les seuls éclairs aperçus étaient ceux de Guillaume, le boulanger. Bravo à tous ceux qui ont permis ces 2 jours magiques !

Vive les vacances !

La fin de l'année est arrivée pour nos 8 CM2. Pour marquer leur départ au collège, un livre leur a été offert par l'école ainsi qu'un bon d'achat de 30 € à la Librairie du Marais à Mayenne par l'APE.



Habituellement l'APE participe au financement du voyage scolaire qui malheureusement a été annulé pour la deuxième année consécutive. Nous avons donc décidé avec l'ensemble des membres de l'APE de renouveler ce bon d'achat cette année.

Nous souhaitons désormais une bonne continuation sur les bancs du collège à Benjamin, Camille, Elsa, Evann, Gabrielle, Lucas, Melvin et Valentine.

Bonnes vacances à tous.

L'équipe de l'APE

Bernard Plumail et Gisèle Veillard partagent leurs souvenirs à l'école

A l'instigation d'Angélique, l'institutrice du cycle 3, les doyens de la commune, Bernard Plumail, 95 ans, et Gisèle Veillard, 96 ans, sont venus raconter aux élèves la vie dans nos contrées pendant la seconde guerre mondiale. A l'époque, ils étaient adolescents.

Très intéressés par ce témoignage, les enfants ont posé de nombreuses questions à Bernard : votre père est-il allé à la guerre, avez-vous vu des avions et entendu des bombardements, êtes-vous allé dans la zone libre, alliez vous à l'école pendant l'occupation, quels sont vos principaux souvenirs ?

Bernard a répondu de bonne grâce à ces interrogations :

Un de ses frères a été tué en 1940 et leur père est miraculeusement revenu sain et sauf de la 1^{ère} guerre mondiale.



A la campagne, la guerre n'était pas ressentie comme en ville car il y avait à manger dans les fermes. L'occupation était supportable. Les Allemands étaient discrets et ne perturbaient pas la population. Ils avaient installé leur quartier général au presbytère et certains logeaient au château Sainte-Anne à Marcillé.

La famille de Bernard n'a jamais envisagé de passer en zone libre. Il se souvient que quelques Parisiens venaient séjourner à l'hôtel rue de la mairie et repartaient avec les victuailles qui manquaient en ville. Le ciel de la Chapelle n'a pas connu les bombardements mais dans la nuit du 8 au 9 juin 1944, un déluge de fer et de feu s'est abattu sur Mayenne, faisant plusieurs centaines de victimes et de nombreux dégâts. C'était les alliés qui bombardaient la ville. Le bruit était si fracassant que Bernard se souvient l'avoir entendu de la ferme de ses parents.

L'école se déroulait normalement. Bernard évoque son instituteur, M. Roger, qui avait perdu le bras droit sous un éclat d'obus en 14-18. Menuisier de métier, il avait dû se reconverter pour devenir enseignant, métier qu'il a exercé pendant une vingtaine d'années, un excellent maître selon Bernard.

La classe actuelle du cycle 3 qui donne sur la rue de la mairie, avait été rebaptisée « salle de fête » et non « des fêtes » pour une raison aujourd'hui obscure. On y donnait des représentations théâtrales et des séances de cinéma, au profit des prisonniers de guerre auxquels on envoyait des colis.

Le lendemain de la Libération, un bal était organisé sur la place de l'église. C'est là que Bernard a dansé avec Cécile, sa future femme...

Sortie au mémorial des déportés



Les élèves se sont rendus au mémorial des déportés le 15 juin pour une visite guidée puis un circuit dans la ville de Mayenne avec un guide-conférencier du pays d'art et d'histoire Coëvrons-Mayenne



Pour Gisèle Veillard, le contexte était bien différent. Elle habitait à Villaines-la-Juhel avec ses parents, grainetiers, dans un ancien hôtel qui comportait six chambres. Les enfants lui ont demandé si elle avait entendu l'Appel du 18 juin, si elle avait connu des résistants et vu des avions.

Gisèle se souvient avec émotion de cette époque troublée et de cette terrible journée du 17 juin 1940. Elle avait alors quinze ans. Ce jour-là vingt-deux personnes séjournaient dans la maison : de la famille, des Parisiens et des réfugiés de l'Aisne. A six heures du matin, un fracas de bombes larguées par des avions s'est abattu sur la ville, tuant son père et sa tante. Le soir, devant ce drame, un Allemand les avait aidés à voiler les fenêtres pour le couvre-feu et avait posté un soldat devant la maison pour éviter toute intrusion. « C'est terrible, la guerre ! » avait-il dit tristement.

La bombe avait traversé la maison d'en face, une quincaillerie où vivaient une mère et ses trois enfants, le père étant à la guerre. Deux d'entre eux, âgés de six mois et trois ans, perdirent la vie tandis que la petite fille de dix-huit mois était épargnée. La mère avait une cheville cassée et fut emmenée à l'hôpital de Mayenne dans la camionnette d'un voisin.

Mais après l'Appel du Général de Gaulle, la résistance s'organisait. Une bande de cinq à six garçons opérait la nuit, déboulonnant les rails, faisant évacuer les personnes en danger cachées dans les fermes. A leur tête, le Docteur Du Chalard cachait des résistants dans sa cave tandis que des Allemands étaient installés dans son salon. Il venait chez Gisèle taper son courrier sur la machine à écrire et c'est elle qui portait les messages à vélo. Quelle audace !

Avez-vous souffert des restrictions demandent les élèves ?

Effectivement, il n'y avait pas grand-chose dans les magasins et la mairie délivrait des cartes de rationnement qui donnaient droit à un nombre limité de denrées alimentaires ou autres articles. On ne pouvait acheter qu'un seul vêtement par an. On ne trouvait que des chaussures à semelles de bois et il fallait y mettre des rondelles de caoutchouc pour les rendre moins bruyantes. Pour la nourriture, l'idéal était d'avoir un petit jardin avec un potager, des poules et des lapins, sinon il fallait se ravitailler dans les fermes des alentours.

Si les Allemands se conduisaient correctement, ils étaient tout de même les occupants et on aimait bien les rouler. Ainsi, une tante de Gisèle qui vendait du lait, s'amusait à poser une mouche en plastique à la surface, pour leur enlever l'envie d'y goûter.

Gisèle continuait sa scolarité à la Chapelle-au-Riboul, au pensionnat Ave Maria, l'actuelle Maison de Perrine, avec une centaine d'autres pensionnaires. Elle y resta sept ans jusqu'à son baccalauréat. Il n'y eut pas de bombardements sur le village mais comme partout, quelques restrictions alimentaires. Le matin, Sœur Julienne donnait deux tartines à chacune pour la journée. Toutefois, le midi il y avait parfois des volailles locales à manger.

Les Allemands avaient installé leur quartier général au presbytère et ne perturbaient pas le pensionnat mais les espiègles jeunes filles imaginèrent une petite farce insolente à l'occasion de la procession de la Fête Dieu en juin. Avec Sister Helen, une religieuse irlandaise, elles se procurèrent de la sciure auprès d'un menuisier. Elles la teintèrent afin de composer un drapeau anglais et un drapeau français sur le sol de la cour. Joli pied de nez mais quelque peu risqué !

A la fin de la guerre, Gisèle exerça pendant deux ans le métier d'institutrice à Lassay-les-Châteaux. Puis elle se maria et vécut encore quelques années à Villaines-la-Juhel avant de s'installer à la Chapelle-au-Riboul, pour tenir un café-tabacs avec son mari, qui était en même temps chauffeur à la carrière de son oncle Dominique Borgogno. Leur commerce était situé route du Horps, actuelle rue de la mairie, qu'elle n'a jamais quittée...



12 Retour en images Sur Mai Juin 2021

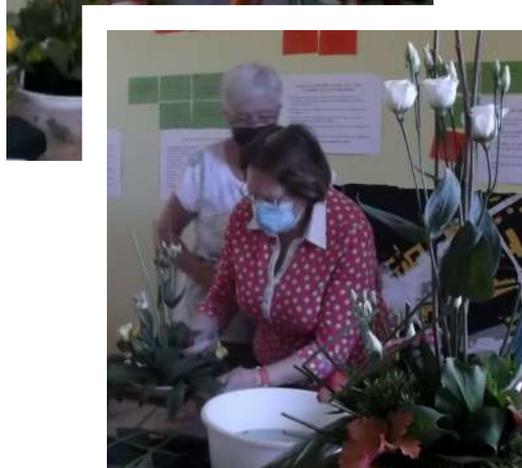


Atelier d'art floral

Le samedi 29 mai, le Club Saint-Yves, présidé par Thérèse Plumail, a organisé son traditionnel atelier d'art floral, qui est généralement proposé pour la Fête des Mères, à Pâques et à Noël. Quinze personnes divisées en deux groupes y ont participé le matin et l'après-midi dans les locaux de la mairie.

Chantal Deprez, de la Bazoge-Montpinson, animait cet atelier dans une ambiance amicale. Passionnée de décoration florale, elle marche 7 à 8 kms tous les matins dans la campagne. Munie d'un panier et d'un sécateur, elle récolte des fleurs, des branchages et de la mousse.

Ces ateliers sont destinés à tout le monde et il n'est pas nécessaire d'être adhérent au Club Saint-Yves pour s'y inscrire. De plus, ils ne sont pas réservés aux femmes, alors messieurs, n'hésitez pas à venir y développer votre sens artistique !



Une fête de la musique réussie !

Une centaine de personnes était présente à la fête de la musique organisée par Chap'Asso le samedi 19 juin à la Maison de Perrine. Heureux de se retrouver, les Chapellois ont été enthousiasmés par les prestations musicales qui se sont enchaînées : **Djid qui a fait chanter ses vinyles, répertoire français avec une chanteuse à voix Ladyrifa, folk avec Mark Keyton, reggae avec Kali Soud System, rock avec le groupe SPARK (étincelle métallique) dont le guitariste n'est autre qu'Arnaud Blanchard, l'agent technique communal qui a enflammé la scène et le public !** Beaucoup d'ambiance dans un esprit convivial. Bravo à Taleb pour cette soirée réussie !



2ème concours de dessin organisé par l'A.P.E. et la boulangerie



Bravo aux 4 gagnantes : Agathe Dalibard, Annie Lupin, Faustine Goupil et Noéline Galland. Les dessins seront exposés au foyer Blanche Neige



Des livres et vous... Un grand merci à Yoyo !

Yolande, qui préfère le diminutif de Yoyo, a été bénévole pendant une dizaine d'années à la bibliothèque où elle assurait des permanences pour les lecteurs et participait à la mise en place des expositions thématiques. Elle a décidé de mettre fin à ce bénévolat et nous lui adressons nos remerciements les plus chaleureux pour sa contribution.

Salariée pendant 23 ans à Bais dans l'entreprise SOCOVET (fabricant de vêtements militaires), elle a ensuite suivi une formation d'auxiliaire de vie et après sa réussite à l'examen, elle a été recrutée par l'ADMR où elle est restée pendant 15 ans. Elle y a trouvé sa véritable vocation. Elle s'est occupée avec dévouement et générosité de personnes âgées auxquelles



elle a sans nul doute procuré beaucoup de réconfort. De son côté, elle estime avoir beaucoup reçu et appris de ces relations humaines, riches d'échanges de savoirs et elle en garde de beaux souvenirs pleins d'émotion. Dans le cadre de ses loisirs, elle aime réaliser de savoureuses pâtisseries pour régaler sa famille et ses petits-enfants. Certains d'entre nous ont eu la chance de goûter sa délicieuse tarte aux pommes, si légère qu'on ne se fait pas prier pour en reprendre une part.

Yoyo attend avec impatience la fin des restrictions sanitaires pour reprendre la lecture aux élèves de l'école dans le cadre du dispositif « Lire et faire lire ». Elle met de plus en pratique son goût pour les travaux manuels en réalisant de nombreux tableaux avec de minuscules perles multicolores, ce qui nécessite beaucoup de patience et de précision. Sans surprise, elle a rejoint l'atelier bricolage où elle occupe les fonctions de secrétaire. Sa créativité y est la bienvenue et nous suivrons ses nouvelles activités avec intérêt.

Choucas des tours

Vous l'avez sans doute aperçu sur la commune, il s'agit d'un cousin du corbeau et de la corneille, plus petit avec la tête et la nuque grise et des yeux bleus gris.

Ce corvidé peu farouche, assez commun dans les villes et villages, est protégé en France et en Europe. On le trouve principalement dans les zones agricoles à proximité d'anciennes bâtisses ou villages. Il fabrique son nid dans des cavités comme les cheminées, sa période de nidification est d'avril à juillet.

Si vous êtes propriétaire d'une habitation avec une cheminée, il peut y avoir des risques d'incendie causé par les branches accumulées par les oiseaux pour fabriquer leurs nids.

Vous pouvez à partir de septembre, lorsque les nids sont vides, faire disposer par le ramoneur du grillage sur les cheminées en service.

Le choucas des tours est une espèce protégée par l'article L 411-1 du Code de l'environnement et l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009. Il n'est donc ni « chassable », ni « nuisible ». Les nids, œufs et toute partie de l'animal sont protégés. Rappelons qu'il est interdit de tuer les choucas des tours ou de détruire les nids. Pour rappel, la destruction d'un animal protégé est punie d'une amende maximum de 15 000 euros et une peine de prison maximum de 1 an (art 415-3 du Code de l'environnement).



Instant capté par Robin Souriou et son papa

14 PARENTHÈSES CHAPELLOISES

Un peu de La Chapelle dans le métro parisien

Odile Nedjaaï figure parmi les 10 lauréats du concours poésie 2021 de la RATP présidé par Vincent Delerm, auteur-compositeur-interprète (près de 10 000 poèmes reçus !)

Son poème sera affiché dans les rames du métro pendant tout l'été avec la mention de son origine géographique « La Chapelle-au-Riboul ».

Elle avait choisi de concourir dans la catégorie « poèmes de 4 vers maximum » avec un haïku (mini poème d'inspiration japonaise composé de 3 vers, de 5, 7 et 5 pieds).

En 2020, elle avait participé dans la catégorie « poèmes de 14 vers maximum » et avait été classée parmi les 100 finalistes édités dans un recueil.

Tout le monde peut participer à ce concours qui propose une section « plus de 18 ans », une section « 12 à 18 ans », et une section « moins de 12 ans ».

Aussi, Odile suggère aux élèves de l'école de se lancer en 2022. Chiche ! A vos plumes !



Recette de Chapellois

Les muffins aux pépites de chocolat de Gérard

Préparation : 10 mn Cuisson : 25 mn

Ingrédients : Pour 6 moules à muffins (grand modèle ou ramequin standard de 125 ml)

- 190 g de farine
- 1/2 sachet de levure chimique
- 1 pincée de sel
- 1 œuf
- 90 g de sucre
- 120 ml (12 cl) de lait
- 80 g de beurre fondu
- 1 cuillère à café de vanille liquide.
- 100 g de pépites de chocolat noir
- 1 cuillère à soupe de cassonade (facultatif)



1. Préchauffez le four à 220 °C (Th 7/8).
2. Mélangez farine, levure et sel. Réservez.
3. Dans un autre récipient, mélangez les œufs avec le sucre. Ajoutez le lait, le beurre fondu, la vanille liquide, puis le mélange farine.
4. Gardez une bonne poignée de pépites de chocolat de côté et incorporez le reste à la préparation.
5. Versez la pâte dans 6 moules à muffin. **Remplissez-les, seulement aux 2/3.**
6. Répartissez les pépites de chocolat restantes sur le dessus et saupoudrez de cassonade.
7. Enfourez 5 mn à 220 °C , puis diminuez la température à 180°C (Th 6) et laissez cuire 20 mn.
8. Laissez tiédir avant de démouler.

Dicton du mois

*A la myou lé nouziye on leu kyu rou
A la mi-août, les noisettes ont le cul roux*



Le Schmilblick chapellois



Mais à quoi ce drôle d'objet peut-il bien servir ? Réponse dans le prochain numéro.

Le mois dernier, il s'agissait d'une petite grotte au fond des charmilles au lieu-dit « les Epinays », où l'on peut vénérer N.D. de Lourdes. Cette grotte fut bénite par M. le curé le 8 septembre 1875.



Pour en savoir plus, nous vous rappelons que Jérôme et Sabine Chanteau vous invitent à la porte ouverte de leur manoir les 18 et 19 septembre prochains.